

Fondation de l'Association des pairs aidants du Québec

L'Association des pairs aidants du Québec est fière de vous annoncer son existence. Le 26 novembre dernier s'est tenu l'Assemblée de fondation de l'APAQ. Au cours de l'année 2011, quelques intervenants pairs aidants, formés par le programme québécois pairs aidants réseau, ont retroussé leurs manches pour conceptualiser leur mission, ressortir leurs valeurs et objectifs dans le but de se regrouper, vers un même but, soit de favoriser la pérennité de la profession des pairs aidants au Québec.

Nous pouvons maintenant voler de nos propres ailes grâce au soutien constant de l'AQRP qui, depuis plusieurs années, a su lancer et soutenir le développement de cette profession. Par leurs actions concrètes et leur croyance inébranlable envers l'existence du rétablissement en santé mentale, ils ont su influencer le contenu du plan d'action 2005-2010 du Ministère de la Santé et des Services sociaux. À l'heure actuelle, plusieurs utilisateurs de services, à travers le Québec, peuvent retrouver l'espoir d'une vie meilleure par la promotion du modèle d'identification des pairs aidants.

Environ 90 personnes en rétablissement au Québec sont formées actuellement par le modèle d'intervention par les pairs. Ils ont désormais la possibilité de se regrouper pour mettre en lumière la plus value et la complémentarité de leur profession. Par le fait même, ils pourront aussi faire connaître la réalité intérieure de la maladie de santé mentale afin qu'elle soit considérée et traitée comme toutes les autres maladies. Pourquoi ne pas recevoir des fleurs ou une carte de bon rétablissement au moment d'une hospitalisation?

Cette Association valorise le respect de l'intégrité et les compétences de chaque intervenant pair aidant tout en favorisant la promotion de la philosophie du rétablissement en santé mentale au Québec.

La mission principale consiste à créer un réseau d'échange, de mentorat, de représentation des intérêts des intervenants pairs aidants en vue de conserver la pérennité de la profession.

La reconnaissance du titre d'emploi est donc le premier défi à relever pour l'année à venir. Des actions en ce sens pourront être mises de l'avant, et ce, par les 7 membres actifs du conseil d'administration de cette nouvelle organisation.

Nous tenons aussi à remercier l'organisme « Les Porte-Voix du rétablissement » pour leur aide financière reliée au démarrage et souligner l'ouverture du Centre de réadaptation La Myriade à encourager son intervenante paire aidante à s'impliquer dans le développement de cette Association.

Le rétablissement est une responsabilité collective et par ce modèle de collaboration, les personnes en difficulté de santé mentale pourront être encouragées à prendre la place qui leur revient dans la communauté.

Longue vie à l'Association des pairs aidants du Québec pour que les actions entreprises dans les prochaines années influencent positivement les personnes vivant avec un problème de santé mentale, à retrouver l'espoir, à se mobiliser vers l'action en vue de prendre leur place dans la société.

Annie Bossé

Présidente du comité fondateur de l'Association des pairs aidants du Québec

Intervenante paire aidante Centre de réadaptation La Myriade